



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU 8 JUIN 2022

**OBJET :**

**Zones d'expansion des  
crues – Appel à projets  
2022 -Participation  
financière de Seine  
Grands Lacs aux  
opérations contribuant à  
la préservation, la  
restauration et  
l'aménagement de  
Zones d'Expansion des  
Crues**

L'an deux mille vingt-deux, le huit juin, les membres du Comité syndical du Syndicat mixte ouvert, dénommé « Établissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs », convoqués par son Président, M. Patrick OLLIER, le deux juin, se sont réunis à 16h00 au siège de l'Établissement sis 12 rue Villiot à PARIS 12<sup>e</sup>.

**Étaient présents :**

**Au titre de la Métropole du Grand Paris :**

En présentiel, 12 rue Villiot 75012 PARIS :  
*Patrick OLLIER,*

En téléconférence :  
*Vincent BEDU,*  
*Sylvain BERRIOS,*  
*Philippe GOUJON,*  
*Patrice LECLERC,*  
*Valérie MONTANDON,*

**Au titre du Conseil de Paris :**

En présentiel, 12 rue Villiot 75012 PARIS :  
*Pénélope KOMITÉS,*  
*Dan LERT,*

Nombre des membres  
composant le  
Comité syndical ..... 31

En exercice..... 31

En téléconférence :  
*Pierre RABADAN,*

Présents à la  
Séance ..... 16

**Au titre du Conseil départemental des Hauts-de-Seine :**

En téléconférence :  
*Josiane FISCHER,*  
*Denis LARGHERO*

Représentés  
par mandat ..... 6

**Au titre du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis :**

En téléconférence :  
*Bélaïde BEDREDDINE,*

Absents ..... 9

**Au titre du Conseil départemental du Val-de-Marne :**

**Au titre de Troyes Champagne Métropole :**

En présentiel, 12 rue Villiot 75012 PARIS :  
*Jean-Michel VIART*

En téléconférence :  
*Philippe GUNGALL,*

**Au titre de de la Communauté de Saint Dizier Der et Blaise :**

En téléconférence :  
*Jean-Yves MARIN*

**Au titre de de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux :**

En présentiel, 12 rue Villiot 75012 PARIS :  
*Régis SARAZIN*

**Au titre de de la Région Grand Est :**

**Étaient absents excusés :**

*Christophe NAJDOVSKI,  
Sylvain RAIFAUD,  
David ALPHAND,  
Jean-Noël AQUA,  
Jean-Michel BLUTEAU,  
Jean-Pierre BARNAUD,  
Mohamed CHIKOUICHE,  
Laurence COULON,  
Chantal DURAND,*

**Avaient donné pouvoir de voter en son nom :**

*François VAUGLIN donne pouvoir à Pénélope KOMITÈS  
Jérôme LORIAU donne pouvoir à Patrick OLLIER  
Grégoire De la RONCIÈRE donne pouvoir à Denis LARGHERO  
Frédéric MOLOSSI donne pouvoir à Patrice LECLERC  
Magalie THIBAUT donne pouvoir à Bélaïde BEDREDDINE  
Annie DUCHENE donne pouvoir à Jean-Michel VIART*

La majorité des membres étant présente,

Monsieur SARAZIN a été désigné pour assurer les fonctions de Secrétaire de séance, qu'il a accepté.

M. Baptiste BLANCHARD, Directeur général des Services, lui a été adjoint à titre d'auxiliaire.

## NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

Mesdames, Messieurs,

Depuis 2018, dans le cadre du contrat de partenariat pour l'adaptation au changement climatique du bassin amont de la Seine, signé avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie et le Programme d'actions de prévention des inondations de la Seine et de la Marne franciliennes, Seine Grands Lacs s'est engagé à valoriser, préserver, restaurer et aménager des zones d'expansion de crues pour une gestion globale du risque inondation sur son périmètre de compétence (44 000 km<sup>2</sup>).

Seine Grands Lacs souhaite agir efficacement pour préserver les enjeux locaux et améliorer la gestion des inondations à l'échelle plus globale du bassin de la Seine. En renforçant l'expression des solidarités amont-aval et urbain-rural dans une démarche partenariale, l'objectif de Seine Grands Lacs est d'accélérer fortement d'ici 2027 la mobilisation de capacité de stockage transitoire dans les zones d'expansion de crues.

Le premier appel à projets ZEC lancé en 2021 avait été doté de 100 000 € et ne concernait que les territoires pilotes de l'action. Il a permis la réalisation de 2 opérations de travaux sur les 7 projets qui avaient été sélectionnés. 5 projets ont été différés pour des raisons administratives ou financières.

En 2022, Seine Grands Lacs a souhaité engager une **seconde édition de l'appel à projets ZEC avec une dotation de 1 million d'euros** destinée aux projets menés par les collectivités de l'ensemble du bassin amont de la Seine, **de nature expérimentale, de préservation, de renaturation et d'aménagement.**



La participation financière de Seine Grands Lacs s'inscrit dans le cadre de conventions de partenariat et de coopération définies par l'ordonnance 2018-1074 du 26 novembre 2018 et l'article L 2511-6 du Code de la Commande publique. Le projet de convention type de partenariat et de coopération est joint en annexe au présent rapport.

Suite à la conférence du 8 mars 2022, les collectivités se sont mobilisées et 84 projets ont d'ores et déjà été signalés par nos partenaires.

**Le tableau ci-dessous présente le nombre de projets classés selon leur typologie et selon leur année prévisionnelle d'engagement, sous réserve que l'instruction conclue à la pertinence du soutien de chacun de ces projets.**

	Expérimentation	Projets de préservation	Projets de restauration	Projets d'aménagement	Total
2022	2	4	38	2	46
2023	2	1	19	1	23
2024	1		9		10
2025		1	4		5
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>70</b>	<b>3</b>	<b>84</b>

Sur les 46 projets qui pourraient être engagés en 2022, Il vous est proposé d'approuver **21 premières conventions de partenariat et de coopération** abouties avec les maitres d'ouvrage dont 1 opération de préservation, 19 de restauration et 1 expérimentale portée par la Chambre d'agriculture de Côte d'Or qui vise à tester, avec le soutien de l'Agence de l'Eau Seine Normandie entre autres, les modalités de Paiement pour services environnementaux (PSE) inondation.

Ces projets ont été retenus pour une ou plusieurs des raisons suivantes :

- Opérations prêtes à être engagées ;
- Effet levier : financement apporté permettant au maitre d'ouvrage de finaliser son tour de table financier et de réaliser une opération qui n'aurait pu voir le jour ;
- Potentiel de développement de nouvelles opérations ultérieures ;
- Prix moyen du volume de stockage préservé, restauré ou créé inférieure à 11,5 € m3, valeur de référence du projet de casier pilote de la Bassée.

Ainsi, la participation de Seine Grands Lacs pour ces 21 opérations est estimée de **587 139 € (annexe 1)** pour un montant global de travaux de plus de 4 millions d'euros et un volume de stockage transitoire estimé à plus de 500 000 m<sup>3</sup>.

De nouveaux projets seront soumis prochainement à l'approbation du bureau ou du comité syndical selon les montants en jeu, lorsque nos partenaires auront communiqué l'ensemble des éléments nécessaires à l'instruction.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

## DÉLIBÉRATION

Le Comité syndical,

VU la note explicative de synthèse présentée ci-dessus ;

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

**Article 1 :** **APPROUVE** les termes de la convention type de partenariat et de coopération avec les maîtres d'ouvrage des opérations au titre de l'appel ZEC 2022.

**Article 2 :** **APPROUVE** la participation financière du syndicat mixte EPTB Seine Grands Lacs d'un montant de **50 000 euros**, au projet de territoire « Eau et Agriculture Durable du Châtillonnais - Phase 2 de mise en œuvre (volets ZEC, zones humides et ruissellement Bassin-versant de la Seine en Côte d'Or), porté par la Chambre d'agriculture de la Côte-D'or.  
**AUTORISE** Monsieur le Président de Seine Grands Lacs ou son représentant à signer tout acte ou document afférent à ce projet.

**Article 3 :** **APPROUVE** la participation financière du syndicat mixte EPTB Seine Grands Lacs d'un montant de **23 500 euros**, au projet de stratégie de maîtrise foncière pour la gestion des ZEC sur Soisy-sur-École, Pringy et Chailly-en-Bière (77), porté par le Syndicat mixte des bassins versants de la rivière École, du ru de la Mare-aux-Evées et de leurs Affluents.  
**AUTORISE** Monsieur le Président de Seine Grands Lacs ou son représentant à signer tout acte ou document afférent à ce projet.

**Article 4 :** **APPROUVE** la participation financière du syndicat mixte EPTB Seine Grands Lacs d'un montant de **6 875 euros**, au projet de travaux de restauration d'une ZEC par la renaturation du Limetin - continuité écologique, restauration hydromorphologique et création de zones humides) à Thimory (45), porté par l'EPAGE du bassin du Loing.  
**AUTORISE** Monsieur le Président de Seine Grands Lacs ou son représentant à signer tout acte ou document afférent à ce projet.

**Article 5 :** **APPROUVE** la participation financière du syndicat mixte EPTB Seine Grands Lacs d'un montant de **13 800 euros**, au projet de travaux de restauration de la ZEC et des zones humides liées sur l'île du Perthuis à Nemours (77), porté par l'EPAGE du bassin du Loing.  
**AUTORISE** Monsieur le Président de Seine Grands Lacs ou son représentant à signer tout acte ou document afférent à ce projet.

**Article 6 :** **APPROUVE** la participation financière du syndicat mixte EPTB Seine Grands Lacs d'un montant de **6 600 euros**, au projet de travaux de restauration d'une ZEC par l'effacement d'un plan d'eau sur le cours du Milleron à Aillant-sur-Milleron (45), porté par l'EPAGE du bassin du Loing.  
**AUTORISE** Monsieur le Président de Seine Grands Lacs ou son représentant à signer tout acte ou document afférent à ce projet.

**Article 7 :** **APPROUVE** la participation financière du syndicat mixte EPTB Seine Grands Lacs d'un montant de **45 873 euros**, au projet de travaux d'aménagement d'une ZEC dans le cadre de

la restauration hydromorphologique du Solin à Villemandeur (45), porté par l'EPAGE du bassin du Loing.

**AUTORISE** Monsieur le Président de Seine Grands Lacs ou son représentant à signer tout acte ou document afférent à ce projet.

**Article 8** : **APPROUVE** la participation financière du syndicat mixte EPTB Seine Grands Lacs d'un montant de **27 038 euros**, au projet de travaux de restauration de ZEC (restauration hydromorphologique, restauration des zones humides et de la continuité écologique) au droit du Moulin Brandard à Bransles (77), porté par l'EPAGE du bassin du Loing.

**AUTORISE** Monsieur le Président de Seine Grands Lacs ou son représentant à signer tout acte ou document afférent à ce projet.

**Article 9** : **APPROUVE** la participation financière du syndicat mixte EPTB Seine Grands Lacs d'un montant de **253 125 euros**, au projet de travaux de création d'une ZEC urbaine - Phase 1/maîtrise foncière et prestations préalables à Châtillon-sur-Seine (21), porté par l'EPAGE Sequana.

**AUTORISE** Monsieur le Président de Seine Grands Lacs ou son représentant à signer tout acte ou document afférent à ce projet.

**Article 10** : **APPROUVE** la participation financière du syndicat mixte EPTB Seine Grands Lacs d'un montant de **1 492 euros**, au projet de travaux de ralentissement dynamique de la Gaillarde à Fontaine-la-Gaillarde et Villiers-Louis (89), porté par la Communauté d'agglomération du Grand Sénonais.

**AUTORISE** Monsieur le Président de Seine Grands Lacs ou son représentant à signer tout acte ou document afférent à ce projet.

**Article 11** : **APPROUVE** la participation financière du syndicat mixte EPTB Seine Grands Lacs d'un montant de **6 500 euros**, au projet de travaux d'aménagement du bief des Clercs - Phase 1/études à Boissy-la-Rivière et Saclas (91), porté par le Syndicat mixte pour l'aménagement et l'entretien de la rivière Juine et de ses affluents.

**AUTORISE** Monsieur le Président de Seine Grands Lacs ou son représentant à signer tout acte ou document afférent à ce projet.

**Article 12** : **APPROUVE** la participation financière du syndicat mixte EPTB Seine Grands Lacs d'un montant de **4 200 euros**, au projet de « travaux du ru de Cramart - phase 1 : études à Avrainville, Cheptainville, Lardy, Marolles en Hurepoix et Saint-Vrain (91) », porté par le Syndicat mixte pour l'aménagement et l'entretien de la rivière Juine et de ses affluents.

**AUTORISE** Monsieur le Président de Seine Grands Lacs ou son représentant à signer tout acte ou document afférent à ce projet.

**Article 13** : **APPROUVE** la participation financière du syndicat mixte EPTB Seine Grands Lacs d'un montant de **39 480 euros**, au projet de travaux de restauration hydromorphologique du lit mineur de la Blaise à Wassy et Brousseval (52), porté par le Syndicat Mixte du Bassin de la Marne et de ses Affluents.

**AUTORISE** Monsieur le Président de Seine Grands Lacs ou son représentant à signer tout acte ou document afférent à ce projet.

**Article 14** : **APPROUVE** la participation financière du syndicat mixte EPTB Seine Grands Lacs d'un montant de **5 000 euros**, au projet travaux de restauration d'une ZEC par la renaturation du lit de la Bonnelle à Humes-Jorquenay (52), porté par le Syndicat Mixte du Bassin de la Marne et de ses Affluents.

**AUTORISE** Monsieur le Président de Seine Grands Lacs ou son représentant à signer tout acte ou document afférent à ce projet.

**Article 15** : **APPROUVE** la participation financière du syndicat mixte EPTB Seine Grands Lacs d'un montant de **10 500 euros**, au projet de travaux de renaturation du lit mineur de la Joux affluent du Rognon pour l'amélioration de la connectivité de la ZEC à Roches-Bettaincourt (52), porté par le Syndicat Mixte du Bassin de la Marne et de ses Affluents.

**AUTORISE** Monsieur le Président de Seine Grands Lacs ou son représentant à signer tout acte ou document afférent à ce projet.

**Article 16** : **APPROUVE** la participation financière du syndicat mixte EPTB Seine Grands Lacs d'un montant de **6 900 euros**, au projet de travaux du bassin-versant de la Maronne (52) et de la source des Hauts de Sang/restauration de ZEC et hydraulique douce/Phase 1 – études, porté par le Syndicat Mixte du Bassin de la Marne et de ses Affluents.

**AUTORISE** Monsieur le Président de Seine Grands Lacs ou son représentant à signer tout acte ou document afférent à ce projet.

**Article 17** : **APPROUVE** la participation financière du syndicat mixte EPTB Seine Grands Lacs d'un montant de **9 583 euros**, au projet de travaux restauration de ZEC par le reméandrage de la Brie à Frampas et Voillecomte (52), porté par le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Voire.

**AUTORISE** Monsieur le Président de Seine Grands Lacs ou son représentant à signer tout acte ou document afférent à ce projet.

**Article 18** : **APPROUVE** la participation financière du syndicat mixte EPTB Seine Grands Lacs d'un montant de **4 800 euros**, au projet de travaux de restauration morphologique de la Nosle/amélioration de la connectivité lit mineur/lit majeur à Saint-Mards-en-Othe (10), porté par le Syndicat Mixte de la Vanne et de ses Affluents.

**AUTORISE** Monsieur le Président de Seine Grands Lacs ou son représentant à signer tout acte ou document afférent à ce projet.

**Article 19** : **APPROUVE** la participation financière du syndicat mixte EPTB Seine Grands Lacs d'un montant de **7 820 euros**, au projet de travaux de restauration de ZEC sur l'Armançe à Chessy-les près (10), porté par le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon.

**AUTORISE** Monsieur le Président de Seine Grands Lacs ou son représentant à signer tout acte ou document afférent à ce projet.

**Article 20** : **APPROUVE** la participation financière du syndicat mixte EPTB Seine Grands Lacs d'un montant de **16 213 euros**, au projet de travaux de remise en fond de vallée du Créanton et de restauration de ZEC à Venizy (89), porté par le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon.

**AUTORISE** Monsieur le Président de Seine Grands Lacs ou son représentant à signer tout acte ou document afférent à ce projet.

**Article 21** : **APPROUVE** la participation financière du syndicat mixte EPTB Seine Grands Lacs d'un montant de **10 465 euros**, au projet de travaux restauration d'un ZEC par suppression d'un plan d'eau à Ervy-le Chatel (10), porté par le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon.

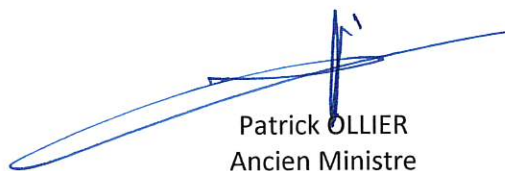
**AUTORISE** Monsieur le Président de Seine Grands Lacs ou son représentant à signer tout acte ou document afférent à ce projet.

**Article 22 :** **APPROUVE** la participation financière du syndicat mixte EPTB Seine Grands Lacs d'un montant de **37 375 euros**, au projet de travaux de reconnexion d'une ZEC par la restauration du ruisseau de Vézennes à Vézennes (89), porté par le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon.

**AUTORISE** Monsieur le Président de Seine Grands Lacs ou son représentant à signer tout acte ou document afférent à ce projet.

**Article 23 :** **PRÉCISE** que les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget de Seine Grands Lacs.

Le Président,



Patrick OLLIER  
Ancien Ministre

Maire de Rueil-Malmaison  
Président de la Métropole du Grand Paris